

LE SACREMENT DE L'ONCTION ET LA PASTORALE DES MALADES

Avec le concile Vatican II, l'extrême-onction est entrée dans une phase nouvelle de son histoire ; elle a retrouvé sa signification fondamentale de « sacrement pour vivre la maladie¹ » et son appellation d'onction des malades : « *L'extrême-onction, qu'on peut appeler aussi et encore mieux l'onction des malades, n'est pas seulement le sacrement de ceux qui sont arrivés à la dernière extrémité. Aussi le temps opportun pour le recevoir est-il certainement déjà arrivé lorsque le fidèle commence à être en danger de mort par suite d'une infirmité ou en raison de son grand âge* » (S.C. 73). Sans rigorisme, mais avec netteté, le concile a privilégié le nom d'« onction des malades », visant le long temps de la maladie et pas seulement l'approche immédiate de la mort. Chaque mot est pesé dans ce beau texte synthétique et programmatique. La

1. Depuis Vatican II, la littérature théologique concernant le sacrement de l'onction est très abondante. En voici un aperçu rapide : *Dictionnaire Encyclopédique de la Liturgie* (éd. H. DELHOUGNE), t. 2, Turnhout, Brepols, 2002, p. 108-116 (G. COLOMBO) ; *Dans vos assemblées* (éd. J. GELINEAU), Paris, Desclée, 1998, p. 611-626 (H. DENIS) ; *L'Église en prière* (éd. A.G. MARTIMORT), t. 3, Paris, Desclée, 1984, p. 132-153 (A.G. MARTIMORT) ; *Histoire des dogmes* (éd. B. SESBOÛÉ), t. 3, Paris, Desclée, 1984, p. 179-184 et 326-328. La synthèse la plus récente en français est celle de J.-PH. REVEL, *Traité des sacrements. VI. L'onction des malades. Rédemption de la chair et par la chair*, Paris, Cerf, 2009, 227 p.

Parmi les revues consacrées au sacrement et à la pastorale des malades, voir en particulier *La Maison-Dieu* n° 113, 1973/1, *Le nouveau Rituel des malades* ; n° 144, 1980/4, *En face de la mort* ; n° 205, 1996/1, *Liturgie et pastorale de la santé* ; n° 217, 1999/1, *Fragilités humaines et liturgie*.

dimension pénitentielle, tout en n'étant pas exclue, trouvera sa juste place dans le nouveau rituel.

On peut dire que la pastorale des malades et le sacrement de l'onction sont une des belles « réussites » de la réforme liturgique de Vatican II. Le peuple chrétien a perçu le bien-fondé de ce changement. La communauté chrétienne y est désormais associée. Qu'on pense aux équipes de « Visiteurs de malades » dans les paroisses et les maisons de repos. Qu'on pense aussi à la place de plus en plus grande de la pastorale de la santé dans les institutions hospitalières et aux équipes d'aumônerie auxquelles des religieuses et des laïcs sont associés. Parfois même, ceux-ci reçoivent la mission d'« aumôniers » d'hôpital, associés au prêtre qui assure la responsabilité principale et la coordination de l'équipe.

Quelques rappels de l'histoire du sacrement

L'histoire de l'onction des malades se divise en deux parties. Du 3^e au 8^e siècle (époque carolingienne), la dimension de l'onction corporelle domine ; l'accent est mis sur la bénédiction par l'évêque. Du 8^e siècle à Vatican II, l'application de l'huile consacrée sera réservée au ministre ordonné et la perspective de l'extrême-onction va supplanter celle de l'onction des malades.

Tradition apostolique (Rome, 3^e siècle)

« Si quelqu'un offre de l'huile, qu'il (l'évêque) rende grâce de la même manière que pour l'oblation du pain et du vin... en disant : 'De même qu'en sanctifiant cette huile, tu donnes, ô Dieu, la sainteté à ceux qui en sont oints et qui la reçoivent, (cette huile) dont tu as oint les rois, les prêtres et les prophètes, qu'ainsi elle procure le réconfort à ceux qui en goûtent (gustantibus) et la santé à ceux qui en font usage (utentibus) ».

Sacramentaire grégorien (5^e-6^e siècle)

La bénédiction de l'huile insérée dans la liturgie papale du sacramentaire grégorien et reprise dans le rituel de Vatican II comporte une véritable épiclèse sur l'huile dont la vertu naturelle fait honneur au Créateur. L'effet du sacrement qui concerne la personne malade dans sa condition corporelle est attribué non à l'huile en tant que telle, mais à la bénédiction et à l'action de l'Esprit Saint signifiée dans l'humble prière de l'Église. On remarquera le contraste signalé entre la faiblesse du corps et la force de l'huile. La bénédiction est l'acte majeur réservé à l'évêque, tandis que l'application de l'huile revient au malade ou à son entourage.

« Envoie, Seigneur, du haut des cieux, l'Esprit Saint, le Paraclet, dans cette graisse de l'olivier que tu as daigné tirer de cet arbre vigoureux en vue de soulager nos corps, afin que par ta sainte bénédiction elle devienne, pour quiconque s'en oint [...] ou se l'applique, un remède du corps, qui chasse du corps toute douleur, toute faiblesse, toute maladie, elle dont tu as oint les prêtres, les rois, les prophètes et les martyrs, ta bonne huile que tu as bénite, Seigneur, et qui demeure en nos entrailles, au nom du Seigneur Jésus Christ ».

De la réforme carolingienne à Vatican II

Progressivement, l'effet spirituel du sacrement (rémission des péchés) prend le pas sur l'effet corporel (guérison ou soulagement du malade). Le déplacement du sacrement à la fin de la vie est dû notamment au fait que le rituel des malades est placé dans les livres liturgiques après la réconciliation des pénitents le Jeudi Saint et la réconciliation du pénitent à l'article de la mort. Les fidèles ne peuvent plus eux-mêmes appliquer l'huile sur le malade, sans doute pour éviter les interprétations de type magique. L'onction apparaît comme préparation à la mort et la séquence « pénitence-onction-viatique » laisse la place à une autre séquence « pénitence-viatique-extrême-onction ».

Le vocabulaire de l'« extrême-onction » (12^e siècle) veut signifier soit l'onction « à toute extrémité », soit plus probablement l'« onction ultime » ou la dernière des onctions sacramentelles, après celles du baptême et de la confirmation, et éventuellement de l'ordination. Elle devient l'onction des agonisants, le « sacrement des partants » (« *sacramentum exeuntium* ») ou des mourants. D'où sa place comme dernier rite sacramentel : l'extrême-onction ravit la place de l'eucharistie reçue en viatique ou nourriture pour la route (« *via* »). Or, la dernière communion ou viatique est le véritable sacrement du grand passage pour le baptisé, accompagné par le Christ mort et ressuscité.

Au 13^e siècle, les théologiens des sacrements, censés rendre compte de la pratique liturgique de l'Église, vont souligner à la fois la place ultime du « sacrement des mourants » et sa dimension pénitentielle, étant donné sa proximité avec le sacrement de la pénitence. C'est le cas de saint Thomas, qui traite de ce sacrement dans son *Commentaire des Sentences* et dans le *Contra Gentes* (Livre IV, chap. 73) dont voici un passage :

« Il est manifeste que ce sacrement est le dernier et d'une certaine manière la consommation de toute la cure spirituelle ; par lui, pour ainsi dire, l'homme est préparé à recevoir la gloire. D'où son nom d'extrême-onction. Il est manifeste en conséquence que ce sacrement ne doit pas être conféré à n'importe quels malades, mais seulement à ceux que leur maladie semble rendre proches de leur fin ».

Le sacrement de l'onction à Trente et à Vatican II²

Le concile de Trente a fait preuve de circonspection face à la théologie médiévale du sacrement, en l'appelant tantôt

2. Les textes des Conciles sont cités d'après *Les Conciles œcuméniques* (éd. G. Alberigo), t. 2/2, *Les Décrets. De Trente à Vatican II*, Paris, Cerf, 1994. Les traductions de la Bible sont tirées de *La Bible. Traduction officielle liturgique. Texte intégral publié par les évêques catholiques francophones*, Paris, Mame, 2013.

la « *sainte onction des malades* », tantôt l'« *extrême-onction* » ou le « *sacrements des mourants* ». Il a réaffirmé son caractère sacramentel (« *sacrement du Nouveau Testament, véritable et proprement dit* », *Doctrine*, chap. 1) face aux protestants. Toutefois, les temps n'étaient pas mûrs pour rouvrir ce dossier, alors que tant d'autres paraissaient prioritaires.

Le rituel romain de l'onction en usage jusqu'au 20^e siècle comportait une imposition de la main sur le malade, accompagnée d'une prière de demande pour que soit écartée la « *puissance du diable* ». Ensuite une quintuple onction sur les cinq sens était pratiquée avec une même formule de type pénitentiel. Les sens sont en effet les lieux majeurs de la communication et de l'activité humaine :

« *Per istam sanctam unctionem et suam piissimam misericordiam, indulgeat tibi Dominus quidquid per visum [ou per auditum ou per odoratum ou per gustum et locutionem ou per tactum ou per gressum] deliquisti. Amen* »³.

En traduction française :

« *Que par cette sainte onction et sa très douce miséricorde, le Seigneur te pardonne les fautes que tu as commises par la vue [ou par l'ouïe, ou par l'odorat, ou par le goût et la parole, ou par le toucher, ou par la marche]. Amen* ».

Les perspectives de Vatican II⁴ seront très différentes de celles du concile de Trente. Dans la préparation de

3. *Rituale Romanum, Romae*, Tornaci, Parisiis, Desclée & Cie, 1952, Titulus VI. *De sacramento Extremae Unctionis*, Caput II, *Ordo ministrandi sacramentum Extremae Unctionis*.

4. Outre les textes majeurs de S.C. 73-75, Vatican II traite de l'onction des malades dans L.G. 11 et 28 (qui parle de l'onction comme du « *ministère du soulagement* » ou « *ministerium alleviationis* ») ; voir aussi *Presbyterorum Ordinis*, 5 et *Orientalium Ecclesiarum*, 27 (en cas de nécessité, des chrétiens orientaux non unis à Rome peuvent recevoir des mains d'un ministre catholique la pénitence, la communion et l'onction des malades « *s'ils le demandent et sont bien disposés* ». Cette possibilité est également offerte aux catholiques par rapport aux prêtres orientaux non unis à Rome, lorsque la nécessité l'exige). Le Code de Droit canonique (1983) traite de l'onction aux canons 998 à 1003, tandis que le *Catéchisme de l'Église catholique* aborde ce sacrement aux n° 1499 à 1532.

la constitution *Sacrosanctum Concilium*, deux écoles se sont trouvées en position frontale : celle des Allemands (notamment de K. Rahner et Grillmeier) attachés à la théologie médiévale du « sacrement du passage » et celle de langue française (A. Chavasse, et B. Botte, etc.) se référant à l'histoire du sacrement lors de sa formation. Le choix a été celui d'une perspective élargie insistant sur le « sacrement des malades » mais sans exclure l'onction pour les mourants, lorsque le sacrement n'a pu être célébré plus tôt et pour les cas d'urgence, par exemple lors d'un accident (S.C. 73-75).

La nouvelle célébration de l'onction sacramentelle s'inscrit désormais dans une véritable liturgie de la Parole, ou mieux, dans la célébration de l'eucharistie elle-même. Elle comporte une prière litanique suivie de l'imposition des mains sur le malade et d'une oraison. Ensuite vient la bénédiction de l'huile ou la prière d'action de grâce sur l'huile déjà bénite, puis l'onction proprement dite sur le front et les mains, enfin une dernière prière litanique conclue par une oraison.

Voici la parole sacramentelle⁵ qui accompagne le geste de l'onction :

*« N, par cette onction sainte,
que le Seigneur, en sa grande bonté,
vous reconforte par la grâce de l'Esprit Saint »*

R/ Amen.

*« Ainsi, vous ayant libéré de tous péchés,
qu'il vous sauve et vous relève ».*

R/ Amen.

Cette prière en deux parties à laquelle le malade est associé par le double Amen insiste d'abord sur l'action

5. Le texte du rituel romain est : « *Per istam sanctam unctionem et suam piissimam misericordiam adiuvet te Dominus gratia Spiritus Sancti, ut a peccatis liberatum te salvet atque propitius allevet* ».

de l'Esprit Saint et la grâce de réconfort du malade. Elle demande ensuite la purification de tous ses péchés et son « relèvement » (à la fois retour à la santé et réconfort, et salut final par la résurrection). Le texte majeur de *Jacques 5, 13-16* a profondément inspiré ce texte comme nous le verrons.

L'onction peut être célébrée à la maison ou à l'hôpital, si possible avec la présence de membres chrétiens du personnel (médecins, infirmières) ainsi que des personnes de la famille ou de l'entourage. Lorsqu'elle est célébrée de façon communautaire, à l'église ou dans un lieu de pèlerinage, souvent au cours de la concélébration eucharistique, il convient que des membres de la communauté chrétienne, jeunes et plus âgés, ou même du secteur pastoral concerné, soient présents, ainsi que des visiteurs de malades, des amis et des voisins. Car les sacrements ne sont pas des actions privées mais des sacrements de l'Église (S.C. 26).

La Lettre de saint Jacques 5, 13-19

Ce texte judéo-chrétien est invoqué depuis le 5^e siècle comme témoin de l'institution de l'onction des malades. Pour sa part, le concile de Trente (Session XIV, Doctrine, chap. 1) déclare que cette « onction sainte des malades a été instituée par le Christ Notre Seigneur comme étant véritablement et proprement un sacrement de la Nouvelle Alliance ; ce sacrement a été indiqué (*insinuatum*) dans Marc [6, 12-13 : *les Douze « partirent et proclamèrent qu'il fallait se convertir. Ils expulsaient beaucoup de démons, faisaient des onctions d'huile à de nombreux malades, et les guérissaient »*] ; il a été recommandé et promulgué par Jacques, apôtre et frère du Seigneur : « *Quelqu'un parmi vous est-il malade ?... »* (Jc 5, 14-15) .

Le texte de l'onction baigne dans le climat de la « *prière inspirée par la foi* » (Jc 5, 15) qui donne sa tonalité au geste sacramentel. Dans la souffrance comme dans la joie, c'est la prière qui s'indique (v. 13). En cas de maladie sérieuse, le malade est invité à appeler les presbytres de l'Église :

« *ils prieront sur lui* [peut-être une allusion à l'imposition des mains ?] *après lui avoir fait une onction d'huile au nom du Seigneur* » [le Ressuscité] (v. 14). Par le ministère collégial des presbytres, c'est l'Église elle-même qui vient à la rencontre des malades ; l'onction « *au nom du Seigneur* » insinue que c'est le Christ qui vient visiter et soulager les malades.

L'importance de la prière est à nouveau soulignée au v. 15 : « Cette prière inspirée par la foi sauvera [*sôzein*] le malade : le Seigneur le relèvera [*égeirein*] et, s'il a commis des péchés, il recevra le pardon ». Le verbe « sauver » rappelle que l'onction n'est pas d'ordre médical mais sacramentel ; elle est un sacrement du salut. Le terme « relever » est employé pour la guérison des malades, la « résurrection » de Lazare et surtout celle de Jésus. Le bienfait physique du réconfort ou de la guérison est promesse de la guérison eschatologique ou du salut. L'allusion au péché et au pardon fait penser à la scène du paralytique guéri et pardonné (Mc 1, 10-11) : la personne humaine est un tout, comme l'indique l'invocation de la messe : « *Seigneur Jésus, envoyé par le Père pour guérir et sauver les hommes, prends pitié de nous* ».

La liste officielle des sept sacrements au Moyen Âge regroupe, dans l'ordre, la pénitence (4^e) et l'extrême-onction (5^e). Les théologiens de ce temps ont volontiers développé l'anthropologie des sacrements car les sacrements sont « *propter homines* ». Tous deux, les sacrements de pénitence et de l'onction des malades soulignent à leur manière la « fragilité humaine »⁶ ou la « vulnérabilité » de la personne humaine.

C'est dans la « finitude » de l'être humain que se loge la « culpabilité » et la capacité de faire le mal, dit Paul Ricœur. Sans vouloir faire l'amalgame entre maladie et péché

6. Voir dans *La Maison-Dieu* n° 217, 1999/1, *Fragilités humaines et liturgie*, les articles en particulier de A. ROUET, « Santé, désir et vulnérabilité », p. 7-20 et de X. THÉVENOT, « Guérison, salut, vulnérabilité », p. 21-35.

(Cf. *Jn* 9, 2-3), ces deux sacrements caractérisent la condition humaine. Mais tout sacrement s'enracine dans le mystère pascal de la mort victorieuse et de la résurrection du Christ. La Bonne Nouvelle est annoncée tant dans la célébration de l'onction des malades que dans le sacrement de la réconciliation et du pardon. Enfin, les sacrements s'éclairent à partir de l'Incarnation du Verbe de Dieu : le Christ n'est-il pas venu tirer l'homme de l'impasse du péché et de la séparation avec Dieu ? N'a-t-il pas lui-même expérimenté la fragilité de notre condition par ses propres souffrances physiques, par la contradiction et la persécution auxquelles il a été affronté ?

« Sacrements pour les malades. Pastorale et célébrations⁷ »

Le rituel en français (1977) traduit le rituel romain⁸ et propose des adaptations propres aux régions concernées. Le titre de l'ouvrage manifeste le souci d'inscrire les sacrements proprement dits (onction, communion eucharistique, sacrement de la réconciliation, etc.) dans leur site pastoral propre, au cœur de la vie de la communauté chrétienne. Après la *Constitution apostolique* de Paul VI (30 nov. 1972), le rituel présente les *Notes doctrinales et pastorales* qui dégagent l'esprit du document.

Introduction

Une belle introduction en cinq parties, propre au rituel en français, est consacrée au monde de la santé et à la condition des malades (n° 1-18) :

1) « *Dans un monde affronté à la maladie* » (« L'existence de la souffrance est une des grandes questions posées à la

7. Le rituel pour les pays de langue française, qui est la traduction-adaptation du Rituel romain (1972), a pour titre *Sacrements pour les malades. Pastorale et célébrations*, Paris, Chalet-Tardy, 1977, 128 p.

8. *Ordo unctionis infirmorum eorumque pastoralis curae*, Cité du Vatican, 1972.

conscience des hommes... Les initiatives de la science et de la technique au service de la vie... l'Église les considère comme une certaine participation au ministère du Christ soulageant les malades (L.G. 28), que ces efforts soient, ou non, le fait de chrétiens » ;

2) « *Le chrétien, avec le Christ, face à la maladie* » (« Atteint par la maladie, le chrétien partage la condition humaine. Avec la lumière de la foi, il se sait encore aimé par le Christ... Ainsi, membre du Corps du Christ, le chrétien qui lutte contre la souffrance et le mal peut vivre mystérieusement une proximité spéciale avec le Christ » ;

3) « *La communauté chrétienne et les malades* » (« L'attitude du Christ à l'égard des malades est pour les chrétiens comme un appel : le Christ convie ceux qui leur apportent soulagement physique et réconfort spirituel à être attentifs à la personne toute entière... Trois formes d'aide fraternelle sont particulièrement importantes : vivre avec le malade... susciter des liens entre les malades et ceux qui peuvent favoriser son épanouissement... soutenir la foi du malade, en acceptant de dialoguer librement sur les réalités de la vie, en partageant éventuellement avec lui la Parole de Dieu, en lui facilitant la prière et l'accès aux sacrements... On n'oubliera pas le réconfort que le sacrement de l'Onction peut apporter à un chrétien soucieux d'assumer dans la foi une vie gravement contrariée par la maladie ou l'infirmité ») ;

4) « *Sur les chemins des malades : une présence fraternelle et les sacrements* » (La visite des malades ; La communion des malades ; L'onction des malades ; Le viatique ; Les sacrements à un malade en danger de mort ; La confirmation en danger de mort ; La recommandation des mourants) ;

5) « *Pour une véritable adaptation du rituel à chaque malade* » (en fonction des besoins et des circonstances, en manifestant l'affection et le soutien de la communauté... en prenant le temps de découvrir les richesses du rituel, de connaître le schéma essentiel et sa signification... en pérorant les choix

possibles... en se laissant guider par l'intérêt spirituel et les possibilités des participants... en préparant la célébration et les lectures bibliques avec les malades, car la célébration révèle les sacrements comme signes de l'Alliance entre Dieu et son peuple).

La visite des malades (Chap. 1)

La visite des malades est une des œuvres de miséricorde du monde juif dont les chrétiens ont hérité. Saint Polycarpe la recommande au clergé : « *Que les presbytres visitent tous les malades, sans négliger la veuve, l'orphelin, le pauvre* » (*Aux Philippiens 6,1*). La scène du jugement dernier lui donne une place particulière : « *J'étais malade et vous m'avez visité, en prison et vous êtes venus me voir* » (*Mt 25, 35-36*).

Dans l'esprit du nouveau rituel, ce ne sont pas seulement les pasteurs, mais tous les fidèles qui sont invités « *à prendre soin... de ceux que la maladie a frappés... à leur apporter une aide fraternelle pour tout ce dont ils ont besoin* » (n° 19). D'où l'organisation bien utile des visiteurs de malades, qui ne dispense toutefois pas les autres chrétiens d'y prendre leur part. Ces visites sont des lieux de « *dialogue, d'amitié, voire de partage* » (n° 20), sans négliger la prière et même la lecture des Écritures. Il s'agit aussi de se former à l'« art de l'écoute » et au bon usage de la parole.

La communion des malades (Chap. 2)

Le malade est un membre à part entière de la communauté chrétienne, un membre empêché pour lequel on prie au Jour du Seigneur (intentions) et que l'on visite. La communion eucharistique surtout le dimanche l'unit à sa communauté réunie pour l'action de grâce.

On fera de la communion des malades une vraie célébration. Pour le rite ordinaire, on prévoira une table avec nappe, crucifix, cierge allumé, etc. sans négliger la liturgie

de la Parole (n° 38). Le rite bref (n° 46-50), notamment en cas de nombreuses communions en clinique, ne se contentera pas de la simple formule « *Le corps du Christ. Amen* » mais proposera un verset d'Écriture et l'invitation « *Heureux les invités...* ». On évitera de laisser le pain eucharistique sur la table de nuit, lorsque le malade est encore endormi.

L'onction des malades (Chap. 3)

Il en a déjà été amplement question. Signalons que le chapitre s'intéresse notamment au ministre et au candidat à l'onction. La médecine d'aujourd'hui, tant préventive que curative, permet à beaucoup de malades de vivre une vie « presque normale ». C'est le cas des malades porteurs d'une maladie chronique grave qui continuent à exercer partiellement leur activité professionnelle. Les candidats à l'onction sont notamment : le malade qui va subir une intervention chirurgicale en raison d'une maladie grave, les personnes âgées dont les forces déclinent, les enfants gravement malades ayant l'usage de la raison, certains malades inconscients ou ayant perdu la raison, sans oublier les handicapés. Le seul danger de mort ne peut être pris en considération, par exemple lorsqu'il s'agit de militaires ou de policiers en service. Les balises peuvent se résumer en deux mots : ni banalisation (il ne s'agit pas d'une affection quelconque, ni du « sacrement du troisième âge »), ni scrupule (en cas de doute, on donnera le sacrement). Le problème des handicapés n'est guère considéré ; pourtant, il se pose en bien des endroits. La réitération du sacrement est prévue, lorsque la maladie ou l'état de santé de la personne s'est aggravé.

Le Viatique (Chap. 4)

La communion reçue en viatique est le sacrement de passage de la mort à la vie de ressuscité (Jn 6, 54) à la suite du Christ (Jn 13, 1). Elle sera située autant que possible dans

la célébration eucharistique, avec possibilité de communion sous les deux espèces.

À quel moment proposer le viatique ? L'état actuel de la médecine rend difficile de prévoir le moment de la mort. Par ailleurs, le service des malades en hôpital est particulièrement lourd. Pour toutes ces raisons, on peut anticiper et considérer comme « viatique » une des dernières communions du malade (n° 145), ce qui permet souvent au malade d'y participer en étant encore conscient. L'eucharistie comportera notamment la profession de foi baptismale située après les lectures bibliques.

Les sacrements en danger de mort (Chap. 5)

Un premier cas concerne le rite continu des trois sacrements pénitence-onction-viatique. Dans ce cas, le sacrement de réconciliation ou la préparation pénitentielle se situe en début de célébration, la profession de foi et la prière litanique suivent les lectures bibliques, puis vient éventuellement la confirmation, et enfin l'onction des malades et le viatique.

En cas d'urgence, l'imposition des mains et l'onction sont précédées d'une monition intégrant le passage de Jc 5, 13-15. Une oraison finale clôturera la célébration.

La confirmation en péril de mort (Chap. 6)

La confirmation est un des sacrements de l'initiation chrétienne ; si le malade ne l'a pas reçue et la désire, il peut la recevoir dans une liturgie propre de forme brève. Ensuite viendront l'onction et la communion en viatique.

La recommandation des mourants (Chap. 7)

La « *commendatio animae* » fait partir du rituel des malades depuis des siècles. Aujourd'hui, ce moment de présence

fraternelle et de prière sera le plus souvent assuré par des membres de la famille ou des amis. L'accompagnement dans la prière et l'espérance est particulièrement précieux pour celui qui quitte ce monde. Il s'agira parfois d'un simple Notre Père ou d'une invocation, ou de quelques versets de psaume ou d'évangile, ou d'une formule liturgique comme « *Gloire à toi qui étais mort... Viens, Seigneur Jésus !* ». De nombreuses propositions de textes de prière sont offertes par le rituel.

Textes bibliques (p. 102-128)

Le rituel en français propose de nombreux textes bibliques pour le rituel des malades (A.T. : 5 ; Écrits apostoliques : 18 ; Psaumes : 14 ; Évangiles : 18, dont beaucoup de passages de guérison). D'autres lectures sont suggérées « *pour la vie de foi* », « *pour la messe où l'on donne le viatique* », « *pour les mourants* », ainsi que des textes brefs « *pour la communion des malades* » (p. 24). On se rappellera l'importance sacramentelle de la Table de la Parole de Dieu qui prélude à la Table de l'eucharistie. « *Le Verbe s'est fait chair* », à l'eucharistie, la Parole prend corps dans le rite sacramentel, au sein de l'unique action de grâce de l'Église.

Les nombreuses propositions du rituel des malades peuvent apparaître pléthoriques. On se rappellera toutefois qu'elles visent à rencontrer les diverses situations et à y répondre au mieux. Elles sont une invitation à faire des choix judicieux pour nourrir la foi des malades. Une bonne préparation des diverses célébrations aidera les chrétiens à y participer d'une manière « active ».

Comment parler aujourd'hui du sacrement de l'Onction ?

Le sacrement tel qu'il apparaît dans Jc 5 et dans la tradition chrétienne est une démarche de foi, un sacrement du Christ, inscrit dans la prière de l'Église. Il n'est pas de

l'ordre du miracle. On ne peut d'ailleurs l'assimiler aux guérisons de l'Évangile, bien que le ministère de Jésus soit éclairant pour l'agir ecclésial et source de celui-ci. Nous sommes désormais dans le temps de l'Église et des sacrements de la Pâque glorieuse (saint Léon).

La grâce du sacrement de l'onction concerne la personne humaine dans sa condition corporelle affectée par la maladie. Le bienfait du sacrement est accordé pour vivre de manière évangélique cette épreuve du corps et de l'âme. Si la guérison est parfois accordée, c'est le plus souvent le courage de la foi et le réconfort du croyant dans son corps et dans son âme qui est la grâce du sacrement. Il ne faut pas assimiler l'onction au sacrement du pardon, bien que cette dimension ne soit pas absente. Chaque sacrement vécu dans la foi nous sanctifie et nous rapproche de Dieu. Le mot latin « *salus* » signifie à la fois santé et salut. Comme le dit le concile de Trente : la grâce de l'Esprit Saint « *soulage et fortifie l'âme du malade, en suscitant en lui une grande confiance en la divine miséricorde. Allégé par cette grâce, le malade d'une part supporte plus aisément les difficultés et les peines de la maladie, d'autre part résiste plus facilement aux tentations du démon qui cherche à le mordre au talon (Gen. 3, 15), parfois, enfin, obtient la santé du corps, quand cela est utile au salut de l'âme* » (Doctrines, chap. 2).

Les auteurs d'aujourd'hui s'efforcent de penser le sacrement et ses bienfaits dans une perspective plus large, notamment d'ordre ecclésiologique. C'est ce qu'a tenté Henri Denis⁹ dans une triple direction : 1) Le sacrement de l'onction nous inscrit dans la perspective du Royaume qui vient : « On ne se contentera plus de dire que l'extrême-onction ne fait pas mourir, mais on se préparera à entrer en maladie avec la force du Christ et de son Esprit » (p. 622), comme la Bible y invite lorsqu'elle associe la santé au service et au salut ; 2) L'onction est à lire dans une perspective christologique : elle

9. H. DENIS, « La maladie », dans J. GELINEAU (éd.), *Dans vos assemblées*, Paris, Desclée, 1989, p. 622-625.

est participation au mystère pascal, au combat du Christ et au « passage » vers l'autre vie. En effet, « avec le Christ, la mort n'est plus mortelle » ; 3) L'onction est inscrite également dans le mystère de l'Église, car le réconfort donné par l'Esprit saint vient du Christ par son Église.

La maladie peut être vécue dans l'abandon et dans la paix par celui qui est membre du Corps du Christ. Cette triple perspective souligne un des traits propres de l'onction des malades qui est le « Sacrement de l'espérance ».

*André HAQUIN
Faculté de théologie
Louvain-la-Neuve
(Belgique)*